

# Compte Rendu

## FS-R TERRE 19 mai 2026



La FS (Formation Spécialisée) du Réseau TERRE s'est réunie le 19 mai 2026 et a principalement évoqué les problèmes d'addictologies de façon générale. Comme pour les VSS (Violences sexistes et sexuelles) les problèmes d'addictologies deviennent une préoccupation majeure, à juste titre, pour l'AT (Armée de Terre).

La CGT alerte sur les conséquences que peuvent avoir ce type de pathologie quand in fine elles « glissent » sur le terrain disciplinaire, d'où l'importance de s'en préoccuper par exemple dès un diagnostic médical posé.

Le SSA (Service de Santé des Armées) est tenu dans ce domaine comme dans d'autres au strict secret médical, comme l'a rappelé le Médecin en Chef. Le seul moment où des restrictions peuvent être émises pour l'employabilité de l'agent c'est dans le cadre du document administratif précisant l'aptitude ou non ou encore avec d'éventuelles restrictions au service.

Un groupe de travail pourrait être initié au sein de la FS R TERRE pour proposer des pistes de travail sur ce sujet essentiel, relevant aussi de l'aspect opérationnel et de sécurité évident y compris sur la sécurité routière autre grand sujet de cette FS R TERRE.

Il a été rappelé que les Chefs d'établissements peuvent d'ores et déjà, concernant l'alcool, réglementer sa consommation sur leur établissement jusqu'à en interdire totalement son usage sur leur emprise.

D'ailleurs divers outils de contrôles et de dépistages sont autorisés et homologués par le MINARM et disponibles sur catalogues. En préambule de cette démarche des protocoles doivent être intégrés dans le RSI (Règlement de Sécurité Intérieur).

Pour la CGT, dans ce domaine comme dans d'autre la prévention et l'information doit primer avant toute autre action répressive.

Concernant l'amiante et les PFAS (polluants éternels), la CGT rappelle qu'ils restent des toxiques mortels qui ne doivent pas être occultés.



# Compte Rendu

## CSA-R TERRE 20 mai 2026



Le CSA (Comité Social d'Administration) du Réseau TERRE qui s'est tenu le 20 mai 2026, le Général Président de séance indique qu'il quittera normalement ses fonctions à l'été. Il en va de même pour plusieurs membres de l'administration. Le nouveau Chef, du nouveau département RH-PC, a participé à cette séance.

À la suite de la lecture des différentes DL (Déclarations Liminaires) des différentes OS (Organisations Syndicales), le Général relève la clarté des propos. Il constate que sur l'esprit général on peut constater une adhésion à l'esprit de Défense qui consiste à mettre en œuvre des décisions politiques. Le Général relève toutefois des interrogations et des restrictions légitimes provenant des différentes OS.

Concernant les craintes, le Général souligne que le contexte actuel pourrait effectivement, remettre probablement en question des acquis sociaux dans le cadre d'engagements majeurs où « l'effet majeur » à réaliser deviendrait en quelque sorte la priorité. Le Général indique qu'il faut donc l'avoir à l'esprit pour s'en prémunir et s'y préparer.

**La CGT** rappelle que tout ce qui est public, est effectivement, forcément politique. Dans l'histoire de France et c'est une singularité, l'acceptation de la remise en cause importante même rampante des « acquis sociaux », plutôt que des « acquis sociaux » comme la CGT aime le rappeler régulièrement. Rien n'est définitivement acquis car souvent les progrès sont très rapidement remis en cause par certaines minorités dirigeantes. Cependant les remises en cause ne passent jamais inaperçues et ne laissent nullement indifférent.

Le Général relève cependant la volonté de construire avec les OS, malgré un monde imparfait. Il précise également dans son introduction, un contexte international fragile, précisant que le CEMA (Chef d'Etat-major des Armées) rappelle que nous allons rentrer dans une période d'engagement opérationnel intense dans le cadre d'une haute intensité et que l'on doit s'inscrire collectivement dans cet état d'esprit.

**La CGT** rappelle son adhésion aux mandats soutenables et durables de l'ONU dans le cadre d'un droit international strictement respecté afin d'éviter une « bordelisation » du monde, résultant d'idées extrêmes dangereuses, qui ont tendances à vouloir se répandre si on n'y prend garde.

**La CGT** a une pensée particulière pour les 3 militaires Français décédés dernièrement au Liban sous le mandat des casques bleus de l'ONU.

Le Général, se félicite d'un dialogue social formel, comme informel constructif, qui reste un système humain. Il indique que les mots ont un vrai sens malgré les difficultés car « tout n'est pas rose ». Il indique également que nous devons cette instance au PC (Personnels civils), pour se dire les choses.

**La CGT** partage cette vision selon laquelle nous sommes là pour se dire effectivement les choses et faire avancer les choses dans le bon sens. La CGT rassure que sur ce point la « langue de bois » n'a jamais été d'usage à la Confédération Générale du Travail (**CGT**).

Il souligne l'effort majeur des PC et leur rôle fondamental au sein du MINARM, précisant que cet effort doit être connu et reconnu malgré le poids de cette petite entité 8000 PC sur 120 000 PM (Personnel Militaire) dans l'AT. Le Général souligne l'importance de cette hybridité constituée par le personnel d'active, de réserve du service national et le PC.

**La CGT** confirme qu'effectivement les efforts doivent être reconnus et cela passe certainement et inévitablement par l'avancement et la rémunération des personnels et leurs conditions de travail.

Concernant le Service National en 2030 il sera porté à un effectif de 10 000 jeunes dont 6000 dans l'AT. En 2035 l'objectif projeté 50 000 recrutements. Une montée en puissance qui se confirme.

La grande réinternalisation de la RH du personnel civil se concrétise à travers le plan de transformation ADP PC. Ce chantier qualifié de grande ampleur constitue une réforme colossale qui se déploiera dès le 1er juillet prochain. Le SCA en charge actuellement de la RH au niveau des GSBDD sera demis de cette fonction au moment même de cette bascule. Les divers travaux infrastructures accueillant les futurs centres de gestion sont partout en cours.

Le Général précise que ce gros dossier est un obstacle, qui sera abordé, comme celui de l'ADP PM pour les personnels militaires où « la dette » dans les retards de traitement des dossiers fut d'au minimum 1 an à rattraper. Cela dit l'administration se dit confiante sur cette manœuvre pour les PC.

Les personnels des GS spécialisés en RH n'ont globalement pas suivi la mobilité qu'impliquait le transfert de cette fonction dans les gros centres de gestions situés principalement dans des grandes villes. Pour **la CGT** cela était prévisible.

Les gestionnaires RH des GS qui sont des personnels aguerris à la RH de PC seront remplacés dans les nouveaux centres de gestions entre autres par des réservistes militaires au gré du temps alloué à la réserve, mais aussi de personnels issus de recrutements sans concours.

**La CGT** souligne justement que dans les CAP (Commissions Administratives paritaires) nous observons des prolongations de stage ou des non-titularisations issues de personnels à recrutements sans concours, parfois très en difficulté dans les domaines RH et financiers, généralement très techniques.

**La CGT** appelle donc à la plus grande vigilance des conséquences de cette réforme invasive pour les administrés, comme pour les administrants.

Pour **la CGT** des bilans d'étapes de cette manœuvre ne seraient sûrement pas un luxe et une vigilance RPS serait également bienvenue.

En parallèle, le Général indique qu'il faudrait améliorer le fonctionnement du PC qui en comparaison au fonctionnement du PM serait moins lisible et plus complexe.

**La CGT** rappelle que les statuts sont tous volontairement très différents et que la tendance actuelle est de justement monter en puissance dans cette fragmentation de l'homogénéité de l'environnement de l'écosystème statutaire. Cela a forcément des effets négatifs sur l'ensemble.

Au jeu des comparaisons entre statuts on pourrait à contrario mettre aussi en évidence des retards non négligeables de rémunérations ou d'avancements chez les PC par rapport à d'autres statuts si on devait comparer ce qui n'est pas comparable.

Evidemment tout serait beaucoup plus simple si par exemple le statut Ouvriers d'Etat restait la norme.

À la suite des lectures des DL, le Général relève la question primordiale du pouvoir d'achat ou de la retraite qu'il indique ne pas relever directement du MINARM mais relevant de question de société. Il précise au passage que l'on soit personnel civil ou militaire on doit être capable de vivre de son métier.

Pour **la CGT** la SMICardisation en cours n'est pas acceptable. Cependant, contrairement à ce qui a été affirmé dernièrement par le fils d'un ancien Président de la République se présentant comme « Chroniqueur », le SMIC existe. Faute de quoi il n'y aurait pas de limite dans la paupérisation. Nous ne vivons décidément pas tous dans le même monde.

Autre sujet, la fidélisation des personnels au MINARM resterait la priorité et pose inévitablement par la même occasion la question de la considération comme l'a justement rappelé le Général.

L'évocation de plus en plus croissante de potentiel départ d'agent, souhaitant quitter l'institution, pose grandement question sur ce sujet de fidélisation et au-delà d'attractivité. Le Général rappelle que des cadres de contacts ne seraient pas toujours suffisamment proches de leurs subordonnés pour leur accorder la considération dont ils ont besoin.

**La CGT** partage ce point de vue, qui a minima, dans les faits, ne coûte rien, si ce n'est une intelligence agile des encadrants pour aboutir à des rapports professionnels sains et constructifs.

Concernant l'avancement et le parcours de carrière, d'après l'administration une approche de carrière individualisée constituerait et répondrait à une attente dans une société qui aurait évoluée en ce sens. Hormis le fait que cette conception s'éloigne considérablement de l'esprit premier de la Fonction Publique un tel fonctionnement creuserait considérablement et sans nul doute les écarts de traitement entre les agents.

Pas sûr que cela participe à une dynamique de franche cohésion et d'adhésion, quand les écarts se creuseront au sein d'un même atelier ou d'un même bureau pour des fonctions comparables ou non d'ailleurs. **La CGT** est bien sûr contre ce principe d'iniquité contraire aux fondements propres à la Fonction Publique et aux intérêts des agents. L'individualisation à outrance est un leurre qui atteint rapidement ses limites dans un collectif.

Concernant la campagne de notation annuelle à travers l'outil CREP, le Général précise qu'il faudrait presque sanctionner ceux qui ne font pas correctement leur travail de supérieur hiérarchique. Cela constituerait même une faute managériale, ce qui en soit n'est pas faux.

Le Général rappelle que bien faire la notation est le seul moment où le supérieur hiérarchique se met à la disposition de son subordonné et il est tenu à le faire. Encore à titre de comparaison, le Général précise, qu'il serait plus simple de noter un personnel militaire que civil.

A propos de l'avancement l'administration rappelle que les chances d'avancer seraient plus fortes en passant les examens professionnels. Pour **la CGT** les taux d'avancements taux PRO/PRO restent toutefois largement insuffisants. Si tout le monde se met frénétiquement à passer les examens professionnels le résultat sera le même qu'aujourd'hui.

Pour **la CGT** il faut libérer l'avancement en « lâchant » du budget. L'avancement conditionne souvent une mobilité qui n'a pas le même impact selon que l'on se trouve dans des grandes villes ou en province. Les gains parfois modestes d'un avancement peuvent être rapidement réduits à néant par cette mobilité induite.

Concernant les élections professionnelles de décembre 2026 organisées tous les 4 ans, le Général précise que la garantie d'une représentativité solide passe par une participation élevée. En 2022 65,83 % de participation pour l'AT. Espérons que les protocoles de vote électronique toujours plus élaborés ne viennent pas décourager les électeurs les plus motivés.

Concernant les Restructurations / Transformations / Réorganisation qui se suivent le CEMAT à actuellement une réflexion sur la pertinence de ces manœuvres plutôt que de s'adapter à l'existant déjà fait. Effectivement pour **la CGT** la perte d'énergie et financière de ces manœuvres perpétuelles peuvent parfois empêcher de se renforcer. Le Général précise toutefois que faute d'adaptation « l'AT est morte » comme pour le virage pris pour les drones par exemple.

Le Général précise qu'effectivement l'IA devra être bien utilisée, c'est une crainte partagée. Dans un CSA TERRE précédent il avait été indiqué par exemple que 10% d'emplois dans la RH pourrait être supprimés dans un premier temps pour les tâches les plus répétitives.

La création d'une école de formation actuellement à l'étude à la SIMMT est pour l'administration une idée qui a du sens et remonté à l'Etat-major des armées. Actuellement par exemple la partie BTS CYBER fonctionne très bien.

Ces derniers temps **la CGT** a régulièrement rappelé la pertinence de cette démarche qui n'est pas nouvelle car il existait déjà des écoles de formations pour les Ouvriers d'Etat par le passé.

